


**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE LA CHARENTE
104 Rue Monlogis

16000 ANGOULEME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2023



11 Route du Peux
CS 22508 SOY AUX
16025 ANGOULEME
Tél : 05.45.95.65.65

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE LA CHARENTE**
Siège social : 104 Rue Monlogis 16000 ANGOULEME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de l'Association Ligue contre le Cancer – Comité de la Charente

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ligue contre le Cancer – Comité de la Charente relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soyaux, le 11 avril 2024

Pour la société SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS

M. Louis-Guillaume BLANC, Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials 'LB'.

BILAN ACTIF		Amortissements & Provisions		Exercice au 31/12/2022
Exercice au 31/12/2023		Brut	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 689.61	(1 689.61)	
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires		1 689.61	(1 689.61)	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		162 279.51	(100 559.62)	57 883.66
Terrains		3 800.00		3 800.00
Constructions		123 543.52	(76 322.46)	50 544.91
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles		34 935.99	(24 237.16)	3 538.75
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		22.00		22.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		22.00		22.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I		163 991.12	(102 249.23)	57 905.66
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES		182 609.89		38 988.85
Créances clients, usagers et comptes rattachés		4 065.40		3 952.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances		178 544.49		35 036.85
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSorerIE		687 215.55		806 550.32
Valeurs mobilières de placement		393 844.49		270 850.00
Disponibilités		293 371.06		535 700.32
Charges constatées d'avance		270.00		233.75
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II		870 095.44		845 772.92
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 034 086.56	(102 249.23)	903 678.58
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

Exercice au
31/12/2023Exercice au
31/12/2022

Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	803 711.39	670 091.58
Réserves statutaires ou contractuelles	242 533.44	242 533.44
Réserves pour projet de l'entité	561 177.95	427 558.14
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	17 918.95	133 619.81
Situation nette (sous total)	821 630.34	803 711.39
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	821 630.34	803 711.39
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 301.00	12 440.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	12 301.00	12 440.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	97 905.99	87 527.19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 107.31	36 344.81
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	11 730.52	11 087.45
Dettes fiscales	96.00	92.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 972.16	40 002.93
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	97 905.99	87 527.19
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	931 837.33	903 678.58

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	22 832.00	24 024.00	(1 192.00)	-4.96 %
Ventes de biens et services	84 839.43	106 531.26	(21 691.83)	-20.36 %
Ventes de biens	22 088.99	37 969.16	(15 880.17)	-41.82 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	62 750.44	68 562.10	(5 811.66)	-8.48 %
. dont parrainages	1 715.50	1 314.55	400.95	30.50 %
Concours publics et subventions d'exploitation	9 156.00	9 506.00	(350.00)	-3.68 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	317 381.47	259 716.56	57 664.91	22.20 %
Dons manuels	313 749.47	257 643.02	56 106.45	21.78 %
Mécénats	3 632.00	2 073.54	1 558.46	75.16 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	247 449.84	307 298.43	(59 848.59)	-19.48 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	380.00	380.00		0.00 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	682 038.74	707 456.25	(25 417.51)	-3.59 %
Achats de marchandises	24 215.26	24 773.52	(558.26)	-2.25 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	156 649.20	138 779.63	17 869.57	12.88 %
Aides financières	365 343.36	300 876.90	64 466.46	21.43 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 744.06	1 696.00	48.06	2.83 %
Salaires et traitements	68 230.38	69 102.54	(872.16)	-1.26 %
Charges sociales	19 863.78	23 015.95	(3 152.17)	-13.70 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 994.26	2 605.53	4 388.73	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	27 317.86	26 240.19	1 077.67	4.11 %
CHARGES D'EXPLOITATION	670 358.16	587 090.26	83 267.90	14.18 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 680.58	120 365.99	(108 685.41)	-90.30 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	8 749.75	2 217.57	6 532.18	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	8 749.75	2 217.57	6 532.18	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	8 749.75	2 217.57	6 532.18	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	20 430.33	122 583.56	(102 153.23)	-83.33 %
Sur opérations de gestion	836.50	11 240.26	(10 403.76)	-92.56 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	836.50	11 240.26	(10 403.76)	-92.56 %
Sur opérations de gestion	1 894.88	0.01	1 894.87	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 894.88	0.01	1 894.87	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 058.38)	11 240.25	(12 298.63)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 453.00	204.00	1 249.00	
TOTAL DES PRODUITS	691 624.99	720 914.08	(29 289.09)	-4.06 %
TOTAL DES CHARGES	673 706.04	587 294.27	86 411.77	14.71 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	17 918.95	133 619.81	(115 700.86)	-86.59 %
Dons en nature		36.00	(36.00)	
Prestations en nature		66 117.80	1 827.16	2.76 %
Bénévolat	67 944.96			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	67 944.96	66 153.80	1 791.16	2.71 %
Secours en nature		36.00	(36.00)	
Mises à disposition gratuite de biens		66 117.80	1 827.16	2.76 %
Prestations en nature				
Personnel bénévole	67 944.96			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	67 944.96	66 153.80	1 791.16	2.71 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	7
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	7
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	11
3.1.7	<i>Stocks.....</i>	11
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	11
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>	12
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	12
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	14
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	15
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>	15
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	15
3.2.4	<i>Dettes.....</i>	15
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>	15
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	16
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17-18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers</i>	19
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>	20
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	20
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	21
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	21
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22
4.3.2	<i>Missions sociales.....</i>	23

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28-29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas de faits significatifs survenus au cours de l'exercice, ni postérieurs à la clôture.

L'emploi des ressources, soit 673 706,04 € s'est effectué de la façon suivante :

- Missions sociales : 494 101,36 €
- Frais de recherche de fonds : 116 508,92 €
- Frais de fonctionnement : 61 781,76 €

Le résultat est bénéficiaire à hauteur de **17 918,95 €**

Cet excédent s'explique par la réception de plusieurs legs en fin d'année.

Les ressources s'élèvent à : 691 624,99 €

- Produits liés à la générosité du public : 673 244,46 €
- Autres produits : 9 224,53 €
- Subventions des collectivités locales : 9 156 €

Le nombre d'adhérents est en baisse, il s'élève à 2 854.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux


La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

 **Exco** Expertise Comptable
Vigilance Conseils Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 689,61			1 689,61
Immobilisations corporelles	152 797,81	10 969,49	1 487,79	162 279,51
Immobilisations financières	22,00			22,00
Total	154 509,42	10 969,49	1 487,79	163 991,12

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	10 969,49	1 487,79
→ Peinture cloisons bureaux	788,70	
→ Armoire forte	2 018,99	
→ Ordinateur PC Dell	969,00	
→ Ordinateur PC Dell	988,80	
→ Bustes palpation mammaire	2 004,00	
→ Copieur Konica	4 200,00	
→ Ordinateur portable		578,89
→ Ordinateur PC		908,90
Immobilisations financières	-	-
→ ...		
→ ...		
Total	10 969,49	1 487,79

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 689,61			1 689,61
Amort.Immobilisations corporelles	94 914,15	7 133,26		100 559,62
Amort.Immobilisations financières				
Total	96 603,76	7 133,26	-	102 249,23

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22,00			22,00
Total	22,00	0	0	22,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		-	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	4 065,40	4 065,40	
→ Autres Créances	178 544,49	178 544,49	
→ Créances reçues par legs ou donations		-	
→ Charges constatées d'avance	270,00	270,00	
Total	182 879,89	182 879,89	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	92 994	97 773			4 779
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	300 850	300 850			
Total	393 844	398 623	0	0	4 779

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	187 472,57	
Livrets et comptes épargne	65 539,09	8 749,75
Valeurs à l'encaissement	39 357,00	
Caisse	1 002,40	
	293 371,06	8 749,75

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs	6 607,04	18 713,09
→ Divers produits à recevoir	1 116,00	-
→ Autres produits à recevoir du BN	5 491,04	18 713,09
Créances clients et comptes rattachés	4 065,00	3 952,00
→ Clients publics	4 065,00	3 952,00
Autres Créances	171 937,45	16 323,76
→ Legs à recevoir	160 442,33	-
→ Dons à recevoir	-	-
→ Dons à recevoir du BN	9 147,50	14 120,14
→ Prélèvements automatiques	2 347,62	2 203,62
Disponibilités (trésorerie)	687 215,55	806 550,32
→ Valeurs mobilières de placement	393 844,49	270 850,00
→ Caisse, banques	254 014,06	486 235,32
→ Valeurs à l'encaissement	39 357,00	49 465,00
TOTAL	869 825,04	845 539,17

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Abonnement Charente Libre	270,00	233,75
...		
...		
...		
...		
Total	270,00	233,75

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								242 533,44
→ Fonds de réserve générale	242 533,44							
→ Fonds de réserve missions sociales				133 619,81				561 177,95
→ Legs et donations avec contrepartie	427 558,14							
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	133 619,81	133 619,81						
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	803 711,39	133 619,81	0	133 619,81	0	0	0	803 711,39

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Néant

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →	12 440,00		139,00	12 301,00
Total	12 440,00		139,00	12 301,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 107,31	35 107,31		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	11 826,52	11 826,52		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	50 972,16	50 972,16		
Produits constatés d'avance				
Total	97 905,99	97 905,99	-	-


3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	1 453,00	204,00
→ Impôt sur les sociétés	1 453,00	204,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	11 826,52	11 179,45
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 433,18	3 225,91
→ Caisse de retraite	188,45	65,72
→ Caisse de prévoyance	597,82	803,70
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	6 090,08	4 733,25
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 420,99	2 258,87
→ Prélèvement à la source	96,00	92,00
Total	13 279,52	11 383,45

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	35 107,31	36 344,81
→ FNP - Factures non parvenues	3 194,81	5 283,72
→ FNP - Factures non parvenues intra-groupe	24 526,61	26 032,58
→ Fournisseurs	676,68	401,77
→ Fournisseurs intra-groupe	6 709,21	4 626,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :		
...		
Dettes des legs et donations :		
...		
Autres dettes :	50 972,16	40 002,93
→ Frais des bénévoles	1 071,46	799,70
→ Charges à payer recherche	18 666,70	
→ Charges à payer autres	28 500,00	6 025,00
→ Charges à payer recherche intra-groupe	2 734,00	33178,23
Total	86 079,47	76 347,74


3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN


Exco Expertise Comptable
 Voliance Conseils Audit - Conseil
 11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
 16025 ANGOULEME CEDEX
 ☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
 Siret : 438.402.190.000.21 - APE 6920Z


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 016 - COMITÉ DE LA CHARENTE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	494 101,36	492 385,86	410 442,25	409 127,70
1.1 Réalisées en France	494 101,36	492 385,86	410 442,25	409 127,70
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	166 308,82	164 593,32	147 264,02	145 949,47
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	327 792,54	327 792,54	263 178,23	263 178,23
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	116 508,92	116 508,92	112 477,86	112 477,86
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	116 508,92	116 508,92	112 477,86	112 477,86
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	61 781,76	71 731,30	66 778,16	57 272,16
3.1 Frais d'information et de communication	5 237,35	5 237,35	8 754,62	8 754,62
3.2 Frais de fonctionnement	50 929,66	61 715,70	56 450,55	46 944,55
3.3 Autres charges	5 614,75	4 778,25	1 572,99	1 572,99
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-139,00		-2 608,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 453,00		204,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	673 706,04	680 626,08	587 294,27	578 877,72
EXCÉDENT OU DÉFICIT	17 918,95		133 619,81	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	67 944,96	67 944,96	66 153,80	66 153,80
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	67 944,96	67 944,96	66 153,80	66 153,80

 016 - COMITÉ DE LA CHARENTE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-673 244,46	-673 244,46	-689 684,39	-689 684,39
1.1 Cotisations sans contrepartie	-22 832,00	-22 832,00	-24 024,00	-24 024,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-317 381,47	-317 381,47	-259 716,56	-259 716,56
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-333 030,99	-333 030,99	-405 943,83	-405 943,83
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-9 224,53		-21 723,69	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 715,50		-1 314,55	
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-2 228,20	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-7 509,03		-18 180,94	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-9 156,00		-9 506,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-691 624,99	-673 244,46	-720 914,08	-689 684,39

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-67 944,96	-67 944,96	-66 153,80	-66 153,80
Bénévolat	-67 944,96	-67 944,96	-66 117,80	-66 117,80
Prestations en nature			-36,00	-36,00
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-67 944,96	-67 944,96	-66 153,80	-66 153,80

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION



4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 108 €.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total ALLEMAGNE	36,00
Total PORTUGAL	72,00
Total	108,00

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle, la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	247 449,84	305 070,23
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	85 851,15	
→ Manifestations	54 853,79	59 687,05
→ Ventes	22 088,99	37 969,16
→ Prestations et autres ventes	158,62	999,82
→ Produits financiers	8 749,75	2 217,57
Total	333 300,99	405 943,83

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers (transfert de charges)	380,00	380,00
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	380,00	380,00

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent ; cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 18 mars 2024.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	414,94	203,70	135,80	754,44
Electricité, gaz et eau	2 059,42	1 010,99	673,99	3 744,40
Téléphone	1 501,52	737,11	491,41	2 730,04
Fournitures administratives	350,53	172,08	114,72	637,33
Autres achats et fournitures	579,97	284,71	189,81	1 054,49
Entretien sur biens immobiliers	1 610,00	790,37	526,91	2 927,28
Maintenance	723,87	355,36	236,90	1 316,13
Taxes locales	765,05	375,57	250,38	1 391,00
Total	8 005,30	3 929,89	2 619,92	14 555,11

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	22 068,27	25 918,85
Actions d'information, de prévention et de dépistage	6 687,36	7 623,19
Actions de formation		
Actions de recherche	1 337,47	1 524,64
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	22 737,01	25 918,85
Frais de fonctionnement (dont communication)	14 043,45	15 246,38
Total	66 873,56	76 231,91

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	121 891,70	110 861,17
Actions d'information, prévention, dépistage	33 850,78	26 319,35
Actions de formation	363,18	430,60
Actions de recherche	9 383,62	8 866,29
Actions autres	819,54	786,61
Total	166 308,82	147 264,02
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	56 500,00	106 000,00
Actions d'information, prévention, dépistage	2 000,00	
Actions de formation		
Actions de recherche	266 292,54	154 178,23
Actions autres	3 000,00	3 000,00
Total	327 792,54	263 178,23

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	5 237,35	33 157,82
Frais de gestion	42 950,40	48 743,15
Impôts et taxes	603,44	602,94
Cotisation statutaire	7 375,82	7 079,45
Charges financières	792,60	534,66
Dotations aux amortissements	2 927,27	1 038,33
Total	59 886,88	91 156,35

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	67 944,96	66 117,80
Prestation	Tarif négocié		36,00
Autres (à préciser)			
Total		67 944,96	66 153,80

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organism e	Verseme nts à d'autres organism es							
Achats de marchandises	2 423,26				21960,00		- 168,00				24 215,26
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	68 967,80				58 109,36		29 572,04				156 649,20
Aides financières	37 550,82	327 792,54									365 343,36
Impôts, taxes et versement assimilés	765,05				375,57		603,44				1744,06
Salaires et traitements	30 093,10				22 737,01		15 400,27				68 230,38
Charges sociales	8 936,05				6 751,69		4 176,04				19 863,78
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 821,09				1384,90			2 788,27			6 994,26
Dotations aux prévisions											-
Reports en fonds dédiés											-
Autres charges	14 751,65				5 190,39		7 375,82				27 317,86
Charges financières											-
Charges exceptionnelles							1894,88				1894,88
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									1453,00		1453,00
TOTAL	166 308,82	327 792,54	-	-	116 508,92	-	58 854,49	2 788,27	1453,00	-	673 706,04

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole			67 944,96		67 944,96
TOTAL	-	-	67 944,96	-	67 944,96

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 560,00
Total	4 560,00


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Aides financières non-utilisées	736,50
→ Cession matériel informatique	100,00
→ ...	
→ ...	
Total	836,50
Charges exceptionnelles	
→ Remboursement vente parapluies (payé 2 fois)	192,00
→ Trop versé Fre Orange	1 702,88
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 894,88

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	016 - COMITÉ DE LA CHARENTE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		492 385,86	409 127,70
1.1 Réalisées en France		492 385,86	409 127,70
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		164 593,32	145 949,47
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		121 891,70	110 861,17
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		32 135,28	25 004,80
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		363,18	430,60
Actions de société et politique de santé		819,54	786,61
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		9 383,62	8 866,29
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		327 792,54	263 178,23
Actions en direction des malades, des proches et bts de santé		56 500,00	106 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		2 000,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		266 292,54	154 178,23
<i>Programmes nationaux</i>		162 625,84	73 178,23
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		103 666,70	81 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions		3 000,00	3 000,00
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS		116 508,92	112 477,86
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		116 508,92	112 477,86
Frais d'appel de dons		46 857,41	45 713,24
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		47 691,51	42 361,42
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		21 960,00	24 403,20
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		71 731,30	57 272,16
3.1 Frais d'information et de communication		5 237,35	8 754,62
Frais d'information et de communication externe		5 237,35	8 754,62
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		61 715,70	46 944,55
Frais de gestion		33 794,40	39 262,16
Impôts et taxes		603,44	602,94
Cotisation statutaire 10%		27 317,86	7 079,45
3.3 Autres charges		4 778,25	1 572,99
Charges financières		792,60	534,66
Dotations aux amortissements		2 927,27	1 038,33
Charges exceptionnelles		1 058,38	
TOTAL DES EMPLOIS		680 626,08	578 877,72
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			110 806,67
TOTAL		680 626,08	689 684,39
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			
<i>Réalisées en France</i>			
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDOS		67 944,96	66 153,80
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL		67 944,96	66 153,80
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

 016 - COMITÉ DE LA CHARENTE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-673 244,46	-689 684,39
1.1 Cotisations sans contrepartie	-22 832,00	-24 024,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-317 381,47	-259 716,56
Dons manuels non affectés	-253 629,47	-252 596,62
Dons manuels affectés	-60 120,00	-5 046,40
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-3 632,00	-2 073,54
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-333 030,99	-405 943,83
Manifestations	-54 583,79	-59 687,05
Ventes (dont abonnement à vivre)	-22 088,99	-37 969,16
Prestations et autres ventes	-158,62	-999,82
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-8 749,75	-2 217,57
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-247 449,84	-305 070,23
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-673 244,46	-689 684,39
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-7 381,62	
TOTAL	-680 626,08	-689 684,39
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	744 712,29	628 692,09
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-7 381,62	110 806,67
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		5 213,53
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	737 330,67	744 712,29
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-67 944,96	-66 153,80
Bénévolat	-67 944,96	-66 117,80
Prestations en nature		-36,00
Dons en nature		
TOTAL	-67 944,96	-66 153,80

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	23			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	26	1 658	1,00	28 650,24
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	42	2 274	1,39	39 294,72
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Total	91	3 932	2,39	67 944,96

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	3	3 892,58	2,13
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	3	3 892,58	2,13

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	6 618,09
6257 - Réceptions	Restauration	269,80
...	...	
...	...	
Total		6 887,89

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2854 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.